

AUDIT ENERGETIQUE (Continue -7h)



Méthodes : Expositive, démonstrative, active, expérientielle : en présentiel ou en formation à distance synchrone (en visioconférence)



7 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 265,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Validation des acquis par la réalisation d'un QCM en fin de module entre 7 et 10 questions : score à dépasser 75%

FORMALISATION

Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS



PUBLIC

Tout diagnostiqueur immobilier disposant de l'extension de la certification DPE pour réaliser l'AUDIT ENERGETIQUE et souhaitant réaliser les formations continues prévues pour maintenir sa certification du domaine DPE en année 3 et 5.



PRÉREQUIS

- Disposer de l'extension de certification AUDIT ENERGETIQUE
- Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
- Pré requis technique : Disposer d'un terminal type ordinateur ou PC ou tablette, d'une connexion internet; caméra et microphone



OBJECTIFS

Répondre aux exigences de Formation Continue, conformément au décret 2023-1219 du 20 décembre 2023.

Identifier les besoins des stagiaires notamment lors de la réalisation des cas tests (pour les années 2, 4 et 6), sur certaines des compétences définies à l'annexe V du décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 et assurer une formation continue aux nouveautés législatives, réglementaires ou normatives ainsi qu'aux évolutions techniques et aux bonnes pratiques de la profession.





PROGRAMME

- Atelier sur l'identification des pathologies
- Atelier Recommandation et proposition de travaux
- Les nouveautés réglementaire, les nouveautés législatives, normatives,
- Les évolutions technologiques,
- Les bonnes pratiques de la profession,
- QCM de validation



FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs habilités (Formateur DPE, Thermicien ou justifiant de plus d'un cycle de certification DPE). Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande.



MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de formation (diaporama, photos, plans, fiches techniques, VR 360...)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Les formations en présentielle sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, registre d'accessibilité consultable).

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 100% (2 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

